

Édito,

Philippe Sanchez, directeur
Vendredi 20 mars 2020



Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas combien de temps durera encore le confinement et le temps qu'il nous faudra, collectivement, pour redéployer les activités culturelles, les spectacles, les festivals, les actions de médiation... tous ces projets essentiels à la vie culturelle girondine et retrouver le plaisir de vivre ensemble en société.

Nous savons que, comme ce printemps qui est en avance en ce mois de mars, les beaux jours reviendront aussi pour la culture, la joie dans les rues, que ce soit en assistant à une pièce de théâtre, en participant à un concert, en favorisant l'éveil culturel de tout un chacun.

Nous savons aussi que les temps que nous vivons sont durs et nous manifestons tout notre soutien aux professionnel.le.s de santé qui sont engagé.e.s dans cette crise sanitaire exceptionnelle. Pour les aider, nous ne pouvons que rester chez nous, le plus possible, afin que cette tempête-là se dissipe le plus vite possible.

Ce que nous pouvons faire, à notre endroit, c'est de travailler au retour de la vie normale et de la vie culturelle future. On ne compte plus les nombreuses annulations de temps forts artistiques ou de l'action culturelle de proximité. Avec l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs de la vie culturelle nous avons à inventer pour être solidaires des artistes, des structures culturelles, des festivals qui pâtissent économiquement de l'impossibilité d'exercer leur activité professionnelle. Le communiqué de presse du Ministère de la Culture du 19 mars est une première étape précieuse pour le soutien aux intermittents du spectacle.

En prolongement de l'action du Conseil Départemental de la Gironde, **l'iddac est engagé auprès de nombre d'opératrices et opérateurs culturel.le.s, d'artistes et de compagnies**, de communes et d'intercommunalités, d'associations, de structures scolaires ou périscolaires, de l'enfance ou du champ social. Des spectacles qui sont annulés seront reportés, tous ne pourront pas l'être. Des opérations de médiation, des manifestations culturelles, des projets culturels de territoire connaissent et connaîtront le même sort.

C'est pourquoi sur cette période, **nous recensons les partenariats co-engagés avec l'iddac pour appréhender la réalité de leur situation**, envisager les modalités de report ou d'annulation, les possibilités d'indemnités compensatoires, les situations critiques, de sorte à ce que nous puissions agir et participer activement du retour à la normale. **Nous encourageons les collectivités et les structures culturelles à assumer le plus qu'elles peuvent porter** même si nous sommes dans un cas de force majeure. **En même temps que nous allons trouver des solutions administratives pour aider financièrement les artistes, nous allons trouver des moyens d'accompagner les opératrices et opérateurs qui assument et assumeront avec nous cette responsabilité éthique et solidaire**, en privilégiant les plus fragiles d'entre nous. Cela demande un travail précis et différencié au regard des situations, en interaction avec les autres partenaires institutionnels et/ou agences.

Pour déterminer nos stratégies et nos modalités pratiques, merci aux partenaires et artistes avec lesquels nous sommes engagés de se rapprocher de nos équipes en privilégiant le mail pour joindre vos contacts habituels. En cas de difficulté particulière : direction@iddac.net .

